



DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 28 JANVIER 2022

N° 2022-01-15

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit janvier à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-huit janvier deux mille vingt-deux, s'est réuni à Nyons et en visioconférence pour cause de circonstances exceptionnelles liées à la pandémie du COVID-19, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

La présente séance se déroule dans le cadre de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire.

<p><u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 20</p> <p><u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 24 Exprimées par pouvoirs : 12 Total (mini 19) : 36</p> <p>Quorum atteint</p>
--

Délégué.es présents.es

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteurs de 2 voix chacun)**

Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteuse de 2 voix)**

Agnès ROSSI

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme
(porteuse de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**16 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

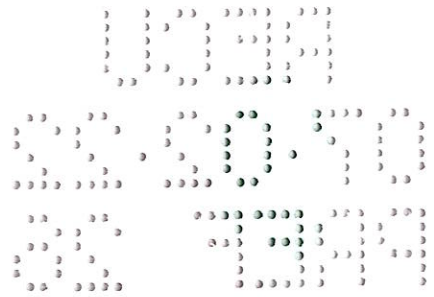
Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Jean-Christophe CAMP, Laurent CHAREYRE, Gilles CREMILLIEUX, Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Nicole PELOUX, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Danielle TOUCHE, Yann TRACOL

Délégué.es excusé.es ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Nicolas DARAGON à Didier-Claude BLANC, Jean-François PERILHOU à Jean-Christophe CAMP, Gérard TENOUX à Gilles CREMILLIEUX, Pierre COMBES à Jean-Jacques MONPEYSSEN, Robert GARCIN à Nicole PELOUX, Lionel TARDY à Michel ROLLAND

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Madame Corinne MOULIN est nommée secrétaire de séance.



Objet : Nomination d'un premier vice-Président

Sans impact financier dans le budget du Parc

Rapport :

La Présidente rappelle que le Bureau syndical a élu 11 Vice-présidents le 25 octobre 2021 sans indiquer d'ordre dans le tableau.

Elle propose de désigner un premier Vice-président en la personne de Didier-Claude BLANC, Vice-président délégué aux finances et à la diversification des ressources, communication.

Délibération

- ◆ Vu l'article 15 des statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales
- ◆ Vu la délibération du Bureau Syndical n°2021-10-01 ayant pour objet l'élection de vice-président.es du syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales

Après en avoir délibéré, par 33 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, le Bureau Syndical

- **Nomme** Didier-Claude BLANC premier Vice-président du syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales
- **Dit** que le tableau des Vice-présidents est mis à jour comme suit :

Nom	Prénom	Fonction
BLANC	Didier-Claude	1 ^{er} Vice-président finances et diversification des ressources, communication
ROSSI	Agnès	Vice-présidente relation aux territoires
TENOUX	Gérard	Vice-président valorisation des productions et marque « Valeurs Parc naturel régional »
MOULIN	Corinne	Vice-présidente éducation au territoire et à l'environnement
AURIAS	Claude	Vice-président agriculture et alimentation
RUYSSCHAERT	Christelle	Vice-présidente aménagement et énergie
CREMILLIEUX	Gilles	Vice-président histoire, patrimoine et paysage
ROCHAS	Pascale	Vice-présidente jeunesse, culture et métiers d'art
ROUX	Frédéric	Vice-président eco-tourisme et activités de pleine nature
CAMP	Jean-Christophe	Vice-président innovation, évaluation et mobilisation citoyenne
JACQUEMART	Vincent	Vice-président environnement, forêt et transition écologique

- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

Une autre vie s'invente ici

